et la reprise ?

Je pense que je devrais ici rendre hommage au bon sens et à la mesure dont fait preuve la Direction… C'est inattendu de notre part puisque nous sommes de vilains islamo-gauchistes qui ne pensent qu'à mettre des bâtons dans les roues de la Direction et sacrifieraient bien l'entreprise sur l'autel du syndicalisme bouillonnant.

Hé bien non ! Nous gardons une certaine mesure. Pourquoi sommes nous syndiqués ? Pour faire chier ? (petite parenthèse : autant parler cru pour que les choses soient claires, je continue sur cette lancée donc, certains trouveront que je suis vulgaire, moi pas). Non. Se syndiquer, payer une cotisation mensuelle en sus de toutes les charges qui pèsent sur nous, participer aux réunions, aux manifestations, aux débats, écrire des éditos, des tracts, des communiqués juste pour faire chier ? Non. Le syndicalisme, on y vient par conviction. La nôtre est qu'il faut essayer de sauver ce qu'il est encore possible de sauver. Voire de gagner. La lutte des classes est toujours d'actualité. Mais pour l'instant ce sont les ultra-riches qui l'ont gagnée. Et nous ne voulons pas mettre le genou à terre. Alors pourquoi le syndicat ? pourquoi pas la politique ? Pourquoi introduire un syndicat là où il n'y en avait pas ?

On ne peut être syndiqué que si on est salarié. Le syndicat défend les salariés, ou les travailleurs pour parler plus syndical… J'aurais été salarié Orange, Sopra, … j'aurais agi de même. C'est tombé sur Partenor…

Alors nous sommes syndiqués et ça nous aide dans notre quotidien d'élu ou de mandaté. Comment ? Nous avons accès à des ressources, des personnes, des aides que nous n'aurions pas en tant que simples élus du CSE. Et puis, le syndicat, c'est un confraternité de personnes qui essaient d'aller dans le même sens et s'entraident. Aurai-je trouvé cela en étant simple élu ? Non. Je le sais, j'ai été simple élu pendant 4 années où j'ai du subir l'immobilisme de la plupart des autres élus et je n'avais d'autre champ d'action que l'entreprise. Maintenant, je suis ce qu'il se passe chez Partenor, je participe, mais je suis aussi ce qu'il se passe dans toutes les entreprises de France et ça m'enrichit de tout ce qu'il s'y passe, de tout ce qu'on y fait, de toutes ces luttes idiotes mais nécessaires pour obtenir l'accès au R.U.P. qui est normalement accessible à tout élu du CSE, ou obtenir que les horaires des salariés soient respectés, ou obtenir que les salariés ne soient pas ostracisés pour une quelconque raison qui n'a pas lieu d'être… et encore plus. Je ne dis pas que cela se passe chez Partenor, mais si cela s'y passait, nous serions présents, en première ligne.

Alors la reprise, l'après COVID-19, pour l'instant c'est restez chez vous, travaillez en télétravail, profitez du calme, s'il y en a, de votre demeure, évitez les transports… Nous allons déménager d'ici le mois de septembre et ce sera bien parce que les locaux seront propres, neufs, et mieux organisés et si quelques dents grincent, qu'elles viennent nous voir. Peut-être saurons nous faire en sorte qu'elles grincent moins ?

contact